



Dossier complémentaire à l'inscription aux tests de sélection du BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous »

Pièces justificatives obligatoires à déposer sur le site internet du CREPS IDF via le logiciel d'inscription en ligne

- Photocopie recto verso de la **carte nationale d'identité** ou du **passport en cours de validité**
- Photocopie **de la carte de séjour** (ou son récépissé) pour les candidats de nationalité étrangère
- Photocopie du **certificat individuel de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)** pour les candidats de 18 à 25 ans ou de **l'attestation de recensement** si la JDC n'a pas encore été effectuée
- Certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives concernées par la formation (**utiliser uniquement le modèle joint**)
- Photocopie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou son équivalent
- 1 photo (format 4 x 5 cm)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule)
- Une attestation d'affiliation à la Sécurité sociale valide (la photocopie de la carte Vitale n'est pas recevable)

Le règlement des frais administratifs votés au conseil d'administration, soit **25 € non remboursables** peut être effectué

- Par carte bleue, via votre inscription en ligne (site sécurisé),
- Par chèque, libellé à l'ordre de « agent comptable du CREPS IDF », adressé à l'adresse indiquée en en-tête. (Merci d'indiquer la formation concernée au dos et votre nom si le chèque n'est pas émis par vos soins) o
- En espèces en vous rendant sur place.

Seuls les candidats dont le règlement aura été enregistré seront convoqués pour les tests de sélection.

J'ai pris connaissance des prérequis notamment concernant les tests d'exigences préalables.

- J'ai validé les TEP du BPJEPS activités physiques pour tous
- je suis inscrit(e) sur une session de TEP en date du



Dossier complémentaire à l'inscription aux tests de sélection de la formation BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous »

Vous avez validé vos tests d'exigences préalables ?

- oui
 non

Si non, précisez la date de la session sur laquelle vous êtes inscrit (e) :

Pièces justificatives à remettre en complément du dossier, au plus tard le jour des tests de sélection

- Photocopie des diplômes sportifs ou titres fédéraux obtenus permettant des dispenses et/ou allègements
- Les documents qui permettent de justifier de votre financement ou de vos démarches en cours :
- Fiche statutaire et financière si votre choix de financement a changé depuis votre inscription en ligne
 - Attestation de prise en charge financière
 - Engagement financier du candidat
- La fiche présentant la ou les structures d'accueil potentielles
- Le dossier de présentation du projet professionnel (CV, lettre de motivation, projet professionnel à court, moyen ou long terme). Ce dossier sert de support à l'entretien.

Information importante sur les conditions d'honorabilité permettant l'exercice professionnel notamment au cours de l'alternance :

- Nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits inscrits à l'article L.212-9 du code du sport.

- Nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension de participer à la direction et à l'encadrement en centre de vacances, de loisirs ou de groupements de jeunesse.

- Nul ne peut exercer une fonction à quelque titre que ce soit dans les établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le Code de l'action sociale et des familles (ex : accueil collectifs de mineurs), s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour certains délits.

Les candidats dans une de ces situations ne pourront obtenir leur carte professionnelle et continuer leur cursus de formation.



Certificat médical

Daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant aux tests de sélection du

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous » (BPJEPS APT)

Je soussigné(e) _____ Docteur en Médecine,

certifie avoir examiné ce jour, M./Mme/Melle * _____

et avoir constaté qu'il/elle* ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT).

* *Rayer les mentions inutiles.*

Fait à _____, le _____

Cachet du Médecin

Signature du médecin



Fiche statutaire et financière

Nom et prénom :

1 – Votre statut au regard de l'emploi

Vous êtes salarié(e)

Profession :

Raison sociale et adresse de l'employeur :

Type de contrat : date de début : date de fin :

Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation si elle est prise sur votre temps de travail.

Vous êtes demandeur d'emploi

- inscrit à Pôle emploi NON OUI numéro d'inscription :

- bénéficiaire de l'Allocation de retour à l'emploi NON OUI date de fin de droit :

Autres situations

Travailleur indépendant Congé parental Sorti du système scolaire (post-bac)

Autre précisez :

2 – Financement de la formation

Pour plus d'information, référez-vous à la page « le financement de la formation » mis en ligne sur le site du CREPS IDF – onglet « formation » : <http://www.creps-idf.fr/>

Vous envisagez de financer votre formation :

- dans le cadre d'une reconversion via un CPF de transition (ex congé individuel de formation)
Prise en charge auprès d'un OPCO (dossier de demande de congé de formation à faire compléter par l'employeur et l'organisme de formation 4 à 6 mois avant le démarrage de l'action)
- dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation
Prise en charge par l'employeur via un OPCO (Joindre impérativement la fiche « attestation de prise en charge financière »)
- dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
Prendre contact avec le CREPS pour connaître la liste des formations concernées et les démarches à effectuer auprès de l'ARFA
- via un club, fédération, association... qui prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques
Joindre impérativement la fiche « attestation de prise en charge financière »
- via une convention avec Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation)
Devis spécifique à demander au CREPS
- via le Conseil régional d'Île de France (attention nombre limité de places financées*)
** Certaines formations peuvent bénéficier d'un conventionnement par le Conseil Régional IDF. Prendre contact avec le CREPS pour connaître la liste des formations concernées.*
- vous prenez en charge à titre individuel les frais pédagogiques de la formation
 - En totalité
 - Partiellement. Précisez le cofinancement (CPF, CAF, Mission locale...)*Joindre le justificatif de la prise en charge ou des démarches en cours*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

À _____ le ____/____/____

Signature du candidat



Attestation de prise en charge financière

Ce document est à remettre au CREPS IDF avant le démarrage de la formation

Une convention financière sera établie d'après les renseignements fournis et envoyée à la structure pour visa après le positionnement du candidat. Cette convention sera nécessaire pour établir le dossier de demande de participation aux frais de formation auprès de l'OPCO dont dépend la structure.

Responsable de la structure

Je soussigné(e), (Nom - prénom)

Fonction :

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Courriel :

Atteste que M., Mme, :

candidat(e) aux tests de sélection permettant l'entrée à la formation au BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous », dispensée au CREPS Île-de-France aux dates suivantes :

Formation du lundi 4 novembre 2019 au vendredi 16 octobre 2020

sera pris en charge :

- Intégralement soit 6 765,00 €* pour une durée de 1245 heures (615h en centre + 630h en structure) hors allègement ou renforcement prescrit à la suite du positionnement.
- partiellement à hauteur de heures à 11 € *= Euros

***tarif soumis au vote du conseil d'administration en date du 27 mars 2019.**

par

- La structure sur ses fonds propres
- un OPCO : nom de l'OPCO :(joindre les justificatifs des démarches entreprises)

Fait pour valoir ce que de droit

Le responsable de la structure

Nom et prénom :

Cachet de la structure

À _____ le ____/____/____

Signature du responsable



Engagement financier du candidat

Ce document est à remettre avec le dossier d'inscription

Madame, Monsieur,

Vous vous inscrivez dans la formation professionnelle préparant au BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous » qui se déroulera du 04/11/2019 au 16/10/2020 et dont le montant s'élève à 6 765,00 €*.

***Ce tarif sera soumis au vote du conseil d'administration en date du 27 mars 2019.**

Nous vous informons que vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière partielle ou totale de ce montant en engageant une demande d'aide financière auprès des administrations dont vous relevez selon votre situation.

Candidats sortant du système scolaire :

Certains diplômes proposés aux candidats dont un vœu émis sur Parcoursup a été validé par l'établissement peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais de formation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Le nombre de places est limité dans chaque parcours.

Candidats en emploi : vérifiez auprès de votre employeur vos droits à la formation professionnelle (demande d'autorisation d'absence et de financement de la formation à compléter de 4 à 6 mois avant le démarrage de la formation sous peine de voir son dossier rejeté).

Candidats sans emploi (excepté les candidats engagés dans l'alternance via un contrat, qui bénéficient de dispositifs spécifiques - cf. site du CREPS) : vérifiez vos droits auprès de l'institution dont vous dépendez

- Pôle emploi (si vous avez plus de 26 ans)
- Mission locale (moins de 26 ans)
- Conseil départemental pour les bénéficiaires du RSA.

Afin d'aboutir dans votre démarche d'inscription, vous devez prendre contact avec l'administration dont vous relevez et solliciter un rendez-vous auprès d'un conseiller formation ou de votre responsable des ressources humaines qui vous accompagnera pour valider votre projet de formation et pour constituer votre dossier d'aide à la formation.

Cette démarche individuelle est de votre responsabilité et est à réaliser **en amont de l'inscription aux tests de sélection ou au plus tard dès confirmation de votre inscription.**

L'entrée en formation suppose l'acceptation des conditions financières liées à la formation suivie et dont vous devez vous acquitter selon l'échéancier qui sera fixé par l'agent comptable du CREPS IDF.

Partie à compléter par le candidat

Je soussigné(e) (NOM et prénom).....
déclare avoir pris connaissance de l'information sur les conditions financières liées à la formation suivie. Je m'engage à entamer les démarches auprès des organismes financeurs et à m'acquitter des frais de formation dans tous les cas (refus d'aide individuelle ou prise en charge partielle*).

Fait à

Le

signature

* En cas d'aide partielle attribuée par l'organisme financeur, celle-ci sera déduite du montant initial.

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive d'Ile-de-France

1, rue du Docteur Le Savoureux - 92291 Châtenay-Malabry cedex - tél. 01 41 87 20 30 Fax 01 41 13 93 07

cr092@creps-idf.fr www.creps-idf.fr



Structure d'accueil potentielle

Ce document est à remettre au plus tard le jour des tests de sélection

*Renseigner et faire viser par le responsable de la structure ou entreprise d'accueil
Plusieurs structures peuvent être envisagées, compléter une fiche pour chacune.*

1 – La structure envisagée pour l'alternance

Dénomination et statut :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et prénom du responsable de la structure :

Fonction :

Tél. : Courriel :

2 – Le tuteur envisagé

Nom et prénom :

Tél. : Courriel :

Diplôme sportif en lien avec le métier (joindre copie) :

Fonction au sein de la structure :

3 – Activité envisagée du stagiaire

Lieu(x) d'intervention :

Intervention pédagogique :

Volume horaire envisagé par semaine :

Type de public envisagé :

Participation au fonctionnement de la structure :

Volume horaire envisagé par semaine :

Projet d'action en responsabilité envisagé :

Accord sur le principe de l'accueil envisagé du stagiaire

Signature du responsable
de la structure

Signature du tuteur envisagé

Cachet de la structure

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Nom et prénom :

À _____ le ____/____/____ Signature du candidat



Note aux candidats pour l'entrée en formation préparant au BPJEPS Activités Physiques pour Tous Session 2019 – 2020

Pour bien comprendre l'esprit du BPJEPS APT et ses domaines d'intervention sur le plan professionnel, il vous faudra tenir compte des caractéristiques suivantes :

1) Le contenu du diplôme avec ses familles d'activités ainsi que les publics concernés

Le diplôme BPJEPS APT permet d'acquérir des compétences pour **initier** et **faire découvrir** une multitude d'activités. Nous ne sommes pas en présence d'un diplôme dirigé vers une seule discipline sportive (Basket, volley, foot, ...) qui vous permettrait d'entraîner
Il est très important de comprendre cette notion.

- Les familles d'activités

Les activités sont réparties autour de 3 familles et destinées à tous publics.

- 1^{ère} famille, L'APEC : **A**ctivité **P**hysique d'**E**ntretien **C**orporel
- 2^{ème} famille, l'AJS : **A**ctivité et **J**eux et **S**portifs
- 3^{ème} famille, L'APEN : **A**ctivité **P**hysique en **E**space **N**aturel

- Les Publics

Tous les publics sont concernés, de tout âge, de la petite enfance aux seniors, et notamment le public d'âge scolaire.

Pour obtenir votre diplôme il vous faudra montrer vos compétences pédagogiques en encadrant ces publics. Les certifications sont organisées autour de tous ces publics.

2) La ou les structures d'alternance à rechercher.

Pour votre alternance il vous faudra trouver des stages dans des structures adaptées aux activités multisports.

Préférez les clubs omnisports, les associations d'éducation physique de gymnastique volontaire.

Les mairies pourront vous diriger et vous conseiller dans vos recherches.

N'hésitez pas à rentrer en contact avec le service des sports d'une mairie.

Et surtout il faut s'y prendre bien avant l'entrée en formation !